



**Sébastien VERGEZ,  
Guillaume BAYLE,  
Techniciens SPANC**

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif des Vallées des Gaves a été créé en 2003 dans le cadre du Contrat de Rivière Gave de Pau à l'échelle de l'arrondissement d'Argelès-Gazost (89 communes). Depuis cette date, afin de réduire les sources de pollution domestique et ainsi d'améliorer la qualité des eaux de nos rivières et de la nappe, le SPANC exerce les missions de contrôle des assainissements non collectifs (neufs et existants), compétences transférées par les communes dès fin 2002. Depuis 2003, l'ensemble des habitations non raccordées aux réseaux publics d'assainissement collectif a fait l'objet d'un diagnostic technique et d'un rapport de visite : Plus de 3000 installations ont été visitées par nos 2 techniciens. La seconde phase de contrôle consistera à la vérification du bon fonctionnement des installations (réhabilitation et entretien) et débutera en 2012.

Pendant ces 9 années de contrôles, le travail du SPANC a également permis le financement d'un certain nombre d'installations défectueuses et présentant un risque pour l'environnement et pour la salubrité publique. Ces installations ont été identifiées lors des contrôles de l'existant. Un bilan des contrôles réalisés a été présenté à toutes les mairies en rappelant les obligations de chacun et la procédure pour la réhabilitation. Des demandes de réhabilitations groupées à l'échelle communale ont été élaborées par le SPANC en collaboration avec les mairies. Ces aides ont été attribuées par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne suivant des critères d'attribution précis. Ainsi, le SPANC a permis le financement de 128 installations défectueuses sur 15 communes partenaires pour un montant total de travaux de 770 000 euros dont 350 000 euros de subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (50 % d'aides en moyenne).

En 2012, nous continuerons à accompagner ces opérations en souhaitant que l'Agence de l'Eau reconduise, dans le cadre de son prochain programme d'intervention (2013-2018), cet appui financier important pour la réhabilitation des installations jugées prioritaires.

**BILAN FINANCIER DES TRAVAUX DE REHABILITATION ANC SUR LE TERRITOIRE DU  
SPANC DES VALLEES DES GAVES**

Année de décision	Nombre d'installations	Montant des travaux	Montant retenu	Montant de l'aide
<b>2006</b>	<b>10</b>	47 821,00	47 821,00	<b>23 563,44</b>
<b>2008</b>	<b>18</b>	130 709,00	116 498,00	<b>48 276,73</b>
<b>2009</b>	<b>22</b>	115 815,00	115 426,00	<b>48 757,33</b>
<b>2010</b>	<b>17</b>	66 187,00	66 187,00	<b>32 799,03</b>
<b>2011</b>	<b>61</b>	410 532,00	330 636,00	<b>192 727,48</b>
<b>2012</b>	<b>19 (pour l'instant)</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>147</b>	<b>771 064,00</b>	<b>676 568,00</b>	<b>346 124,01</b>